



LA TUNISIE FACE À SES GRANDES CRISES ECONOMIQUES

Les **voies** de la **sortie**



CONFÉRENCE DONNÉE PAR

Mahmoud BEN ROMDHANE

Beit Al-Hikma. Samedi 21 Janvier 2017

LA TUNISIE FACE
À SES GRANDES CRISES
ECONOMIQUES

Les **voies**
de la **sortie**



Leaders

Cercle
Kheireddine

خير الدين
مختار



INTRODUCTION

La question qui nous réunit aujourd'hui est la crise économique que traverse notre pays, la plus aigüe de notre histoire depuis l'indépendance. Nous avons tenu à ce qu'elle soit présentée et discutée de la manière la plus sereine et la plus rigoureuse en ce haut lieu du savoir et de la sagesse : Beït El Hikma.

Dans les sciences sociales, les objets d'analyse ne sont pas étudiés en tant que tels ; ils sont restitués dans un cadre plus vaste, un cadre comparatif, à la fois diachronique et synchronique. C'est pourquoi mon propos replace la crise actuelle dans le cadre des crises que notre pays a connues ; c'est pourquoi aussi mon analyse de la crise tunisienne actuelle – qui est, dans une large mesure, une crise de la transition politique- est replacée dans le cadre de l'ensemble des transitions politiques auxquelles l'humanité a été confrontée au cours des 40 dernières années : ce que Samuel Huntington¹ a désigné par la 3e vague des démocratisations, qui démarre avec les pays de l'ancienne Europe (Portugal, Grèce, Espagne) et s'étend aujourd'hui à tous les continents.

Mon propos n'est pas seulement analyse. Il est également recherche de voies de sortie de la crise. Comment a-t-on fait pour sortir des crises précédentes ? Ayant à l'esprit que le contexte actuel se distingue notablement des contextes passés, dans quelle mesure et comment ces voies peuvent-elles nous inspirer pour sortir de la crise actuelle ?

Ma présentation se déroulera en trois grandes parties.

Je consacrerai la première partie à une analyse comparative, qui ne peut être que sommaire compte tenu du temps imparti à une conférence, entre la crise actuelle et la grande crise précédente –celle du milieu des années 1980- qu'a vécue la Tunisie. J'y examinerai les points communs, les dissemblances, les thérapeutiques utilisées et les voies utilisées pour sortir de la crise (ce dernier point s'appliquant à la précédente crise et non à l'actuelle qui est toujours là, présente).

La deuxième partie, je la consacrerai à une présentation plus approfondie, plus détaillée de la crise actuelle. Mon propos est d'indiquer la spécificité de la crise actuelle : sa profondeur, sa nature, ses sources, ses coûts économiques et sociaux, voire sociétaux au sens large.

Sur cette base, sera alors présentée la troisième partie. Celle-ci est en quelque sorte une esquisse de ce qui pourrait constituer les voies d'une sortie de crise. Ces voies constituent un tout, un ensemble : des menaces immédiates à transcender, des réformes urgentes à engager ; tout cela intégré dans le cadre d'une vision que, par référence aux grandes expériences historiques qui marquent l'imaginaire des chercheurs en sciences économiques et sociales en termes de sortie de grandes crises, en particulier la grande crise de 1929, on a appelé « Le New Deal », ce compromis historique forgé et mis en œuvre par le Président Franklin Delano Roosevelt, pour sortir l'Amérique de la crise.

1. Samuel Huntington : La Troisième vague.





première partie

**LES DEUX GRANDES CRISES :
POINTS COMMUNS ET DISSEMBLANCES,
THERAPEUTIQUES UTILISEES**





Tout au long de mon discours, je réfère aux crises économiques. Pour aller à l'essentiel, je les définirai par quatre caractéristiques majeures et combinées :

- Une rupture dans le rythme de la croissance économique,
- Une rupture dans le rythme de l'accumulation de capital,
- Une augmentation rapide du chômage,
- Une détérioration sensible de la situation macro-financière.

Les grandes crises sont celles dont l'intensité et la durée sont grandes et celles qui sont ainsi désignées par les contemporains quelle que soit leur position sociale.

Les crises auxquelles je m'intéresse sont les grandes crises.

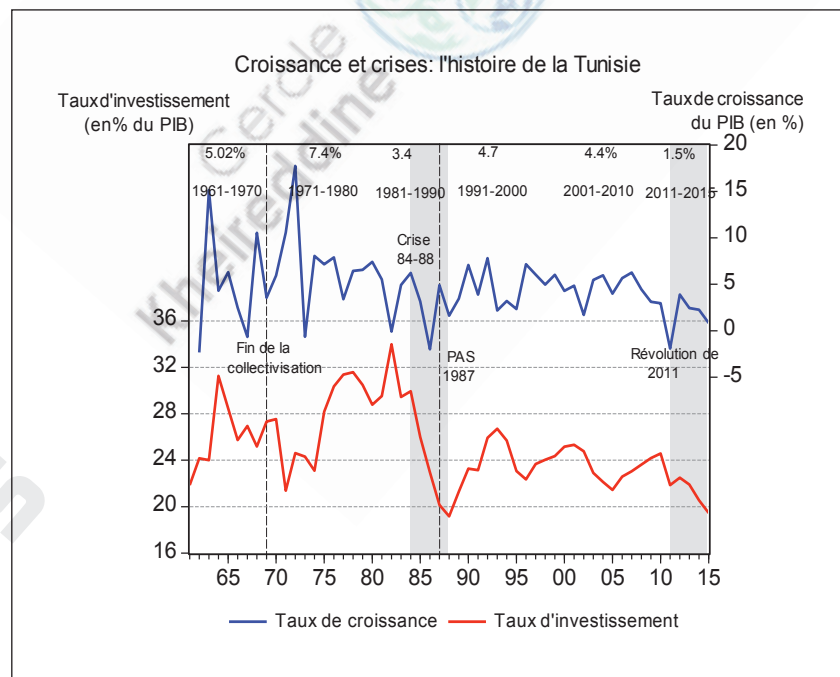
Les crises sont usuellement datées par l'année de leur choc annonciateur même si elles sont précédées par des prémisses repérables et identifiables.

Dans son histoire depuis l'Indépendance, la Tunisie a été confrontée à deux grandes crises :

- La crise actuelle, consécutive à la Révolution,
- La crise du milieu des années 1980, que l'on désigne souvent par 1986, l'année de l'incapacité avérée de l'Etat à honorer ses engagements financiers internationaux, l'année de l'entrée en vigueur du Plan d'Ajustement Structurel (PAS).

Dans son histoire longue des 50 années qui vont du début des années 1960 à 2010, gardons 2 repères essentiels :

- Le taux de croissance annuel moyen a été de 5 % (figuré en bleu dans le graphique et représenté par l'échelle de droite),
- Le taux d'investissement (I/PIB) annuel moyen a été de 25 % (figuré en rouge dans le graphique et représenté par l'échelle de gauche).





On pourrait penser que la Tunisie a vécu, au moins 3 crises : la crise actuelle, la crise de 1986 et la crise de 1969. Tel n'est pas le cas pour la crise de 1969 qui a été, certes, une crise du modèle de développement bureaucratique, mais n'a pas été une grande crise économique. Comme on le voit, le taux de croissance de l'année considérée est resté largement positif et a atteint des niveaux record dès le début des années 1970, tandis que le taux d'investissement s'est maintenu à un taux voisin, voire supérieur à la moyenne historique des 25 %.

Deux grandes crises économiques ont donc marqué l'histoire de la Tunisie indépendante :

- la crise de 1986 avec des taux de croissance négatif en

1982 et 1986, une croissance réduite de moitié (2,4 % entre 1982 et 1986), suivie d'une réduction spectaculaire et durable du rythme de l'investissement,

- la crise actuelle avec un taux de croissance négatif en 2011, un taux de croissance annuel moyen plus de 3 fois inférieur à la moyenne historique de 2011 à 2016 et un taux d'investissement en chute rapide, inférieur à 20 % en 2016.

Si l'on se concentre sur l'analyse de ces deux grandes crises, on peut noter des points de ressemblance et des points de dissemblance. Commençons par les points communs.

1. LES POINTS COMMUNS

Tous les indicateurs pertinents apparaissent, dans un cas, comme dans l'autre, négatifs. Qu'il s'agisse de la croissance (faible) et de la productivité (négative), du chômage (en crois-

sance rapide) du taux d'endettement public comme extérieur (élevé) et, enfin de la régression de la place des exportations tunisiennes dans les exportations totales mondiales.

Tableau 1. La crise actuelle et la crise de 1986 : les points communs

Points communs	Crise de 1986	Crise actuelle	Moyenne historique
Croissance PIB	2,4 %	1,5 %	5 %
Productivité du travail*	- 0,2 %	- 0,7 %	2,5 %
PTF	- 0,6 %	- 1,6 %	1 %
Chômage	+ 108 mille chômeurs entre 1980 et 1984	+ 140 mille chômeurs entre 2010 et 2016	
Taux endettement public	57%	63 %	
Taux endettement extérieur	50%	69%	
Place dans commerce mondial	1,279 pour mille en 1981 ; 0,850 en 1988	1,188 pour mille en 2008 ; 0,849 en 2015	

A comparer les deux crises, la crise actuelle apparaît beaucoup plus grave que la crise précédente.

Par-delà ces points communs, c'est la nature même de ces deux crises qui apparaît différente.



2. LES DISSEMBLANCES

Si la crise des années 1980 apparaît comme une crise aigüe des paiements extérieurs avec un service de la dette (remboursement de la dette/recettes en devises) avoisinant les 30 % et des réserves en devises nulles (incapacité de rembourser la dette et de payer les importations) dans un environnement mondial caractérisé par des taux d'intérêt à deux chiffres, tel n'est pas (encore ?) le cas de la crise actuelle qui, sous cet angle, apparaît sous un jour plutôt positif : un service de la dette 3 fois moindre, dans un environnement mondial caractérisé par des taux d'intérêt presque nuls et un niveau de réserves en devises acceptable (équivalant à 4 à 4,5 mois d'importations de biens et de services).

C'est sur le plan budgétaire, et plus largement, sur le plan des finances publiques que la crise actuelle apparaît comme une crise d'une intensité exceptionnelle :

- un déficit budgétaire généralement égal ou supérieur à 5 % au cours des 6 dernières années,
- une masse salariale de l'Administration qui atteint des records mondiaux (14 à 15 % du PIB contre 10 % au cours des années 1980, absorbant aujourd'hui 56 % des dépenses budgétaires hors remboursement de la dette contre 33 % au cours des années 1980)
- des caisses de sécurité sociale (CNRPS et CNSS) en état de

cessation de paiement, ayant épuisé toutes leurs réserves liquides et confrontées à des déficits structurels exponentiels explosifs, alors qu'au cours de la crise précédente, elles avaient une bonne santé financière et avaient un bel avenir devant elles,

- des entreprises publiques en grande partie en faillite légale, avec des déficits colossaux et croissants (alors qu'au cours de la crise précédente, elles représentaient un riche patrimoine public).

La crise actuelle est donc une **CRISE AIGUE DES FINANCES PUBLIQUES**, tandis que la crise précédente apparaît comme une **CRISE NON MOINS AIGUE DES PAIEMENTS EXTERIEURS**. Un autre trait distinctif des deux crises : la crise des années 1980 apparaît comme une **CRISE COMMUNE A L'ENSEMBLE DU TIERS MONDE**, tandis que la crise actuelle apparaît comme une **CRISE proprement TUNISIENNE**.

Enfin, le troisième grand trait distinctif entre la crise des années 1980 et la crise actuelle réside dans le fait que la crise précédente succède à une période de sur-investissement (un taux d'investissement égal à 30,4 % entre 1977 et 1981 et à 28,5 % entre 1982 et 1986) tandis que la crise actuelle s'inscrit dans une période de sous-investissement (un taux 23,5 % entre 2007 et 2010 et de 21,3 % entre 2011 et 2015).

3. LES THÉRAPEUTIQUES UTILISÉES

Quelles ont été les thérapeutiques utilisées pour juguler l'une et l'autre crises ?

Sur le plan budgétaire et monétaire, ainsi que sur le plan des échanges extérieurs, la crise précédente a été traitée de manière restrictive, drastique tandis que la crise actuelle n'a cessé d'être traitée de manière expansionniste.

La politique budgétaire a consisté en un gel des salaires et des recrutements dans la fonction publique à partir de 1983, une réduction brutale des investissements publics (une réduction du budget d'équipement de plus de 22 % des dépenses d'équipement à partir de 1984 et qui va se prolonger durant de nombreuses années).

La politique monétaire a été une politique de taux d'intérêt réels élevés ; la politique de change, une politique de forte et rapide dépréciation puis de dévaluation claire du dinar.

Le commerce extérieur a fait l'objet de restrictions quanti-

tatives : limitation des importations de biens d'équipement et même de produits intermédiaires. Sur tous les fronts, l'austérité.

En comparaison, la crise actuelle a été traitée de manière expansionniste : augmentation notable des recrutements et des salaires dans la fonction publique et dans les entreprises publiques, taux d'intérêt réel directeur négatif, convertibilité courante du dinar sans limite. Le tout financé par emprunt, donnant lieu à une augmentation spectaculaire du taux de d'endettement public (passant de 40,7 % du PIB en 2010 à 63 % en 2016).

La crise précédente a été traitée, sur le plan politique, dans un premier temps (1984 – 1987) par la voie répressive avec l'emprisonnement des dirigeants syndicaux et l'imposition d'une direction fantoche ainsi que l'emprisonnement de dirigeants politiques, la fermeture des locaux des partis et l'interdiction de leurs journaux, alors que la crise actuelle intervient dans un cadre où le syndicalisme constitue un acteur-clé et où les libertés fondamentales sont généralement protégées.

4. LES VOIES DE LA SORTIE

C'est à partir de 1988 (couplage Politique économique restrictive-Ajustement structurel/libéralisation politique) qu'émerge la sortie de crise : le facteur déterminant de la sortie réside dans les extraordinaires gains de productivité qui sont réalisés dans la décennie 1987 – 1996, des gains similaires à la meilleure période chinoise. En effet, la période 1987-1991, puis celle 1992-1996 sont des périodes de gains d'efficacité considérables :

- la productivité du capital a été de + 8,5 %/an en 1987-91 et de + 6,8 %/an en 92-96,
- la productivité totale des facteurs a été, quant à elle, de + 4,6 %/an en 1987-91 et 4,8 %/an en 92-96.

A partir de 1987, malgré une baisse sensible et continue de l'investissement, la croissance a repris à un rythme assez sou-

tenu : + 4,2 %/an en 1987-91 et + 4,5 %/an en 1992-96.

A partir de 1989, la Tunisie redresse progressivement sa part de marché mondiale : 0,850 pour mille en 1988, 0,959/mille en 1989, 1,049 en 1992...

Quant à la crise actuelle, elle semble se poursuivre et s'approfondir : poursuite de la détérioration de la productivité, perte continue de notre part de marché mondiale (1,188/mille en 2008, 1,066 en 2010, 0,849 en 2015,...).

Cet aperçu comparatif rapide étant fait, examinons plus en détail la crise actuelle.





deuxième partie

LA CRISE ACTUELLE : FOCUS





La crise actuelle n'est pas une grande crise « comme les autres ». C'est une crise particulière, spécifique. Sa particula-

rité, sa spécificité doivent être restituées si l'on veut convenablement l'analyser.

1. LA CRISE ACTUELLE : SES GRANDES SOURCES

Sa spécificité première réside dans le fait qu'elle s'inscrit dans le cadre des transitions politiques, des transitions démocratiques.

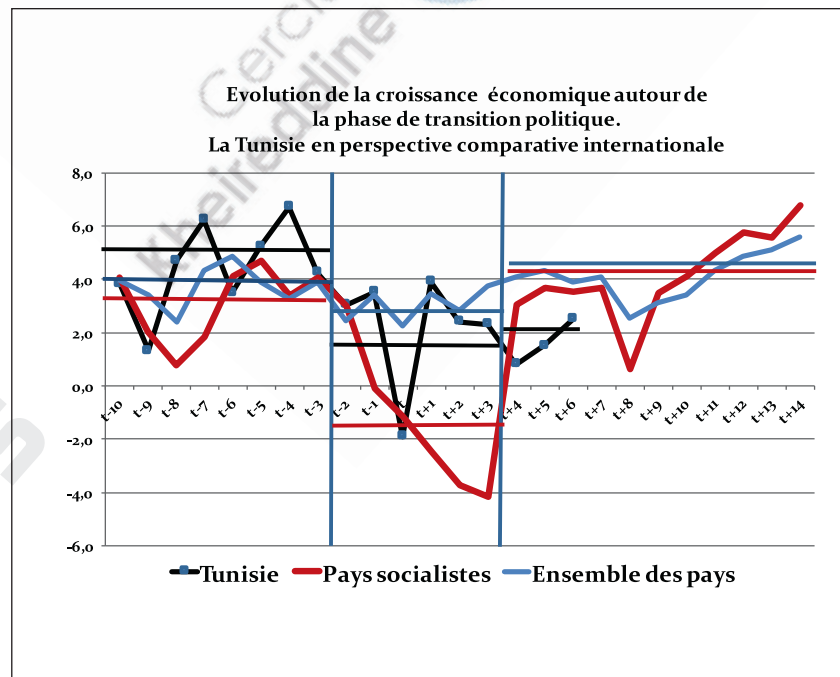
Au sein des crises économiques liées aux transitions politiques, elle a une autre spécificité : elle s'inscrit dans le cadre des transitions de grande instabilité politique (9 gouvernements en l'espace de 6 ans) .

A la spécificité d'appartenir aux transitions de grande instabilité politique, elle additionne deux autres caractéristiques majeures spécifiques : d'une part, elle s'inscrit dans une dynamique de mouvements sociaux de grande intensité et, d'autre part, un contexte où le terrorisme est à son comble à l'échelle nationale comme à l'échelle régionale et mondiale.

2. LA CRISE ACTUELLE : UNE CRISE ÉCONOMIQUEMENT CÔUTEUSE

Ces spécificités font de la crise tunisienne une crise de grande intensité et de longue durée, une intensité et une durée bien supérieures à la « norme » des pays de la 3e vague.

A lui seul, ce sujet devrait d'une Conférence, voire d'un ouvrage. Il fait partie d'une immense littérature anglo-saxonne en science politique. Le temps est court. J'en traiterai en un seul graphique : le voici.





Que représente ce graphique ?

- En abscisse, les années précédant et succédant T. T est l'année de la transition. Pour nous en Tunisie, T représente l'année 2011 ;
- En ordonnée, les taux de croissance économique des 10 années précédant T et des 14 années suivant T ;
- Le taux de croissance économique est représenté sous deux formats : un format annuel et un format pluri-annuel ;
- Le format pluri-annuel se décompose en 3 périodes : T-2 / T+3 ; T-3 / T-10 ; T+4 / T+14 ;
- L'échantillon étudié : l'ensemble des pays qui ont connu une transition politique réussie au cours de la 3e vague, c'est-à-dire les 42 dernières années, et dont le nombre d'habitants dépasse le million. Leur nombre, Tunisie comprise, est de 41 ;
- Les couleurs représentent, chacune, un groupe donné de pays :
 - a. En bleu, l'ensemble des 40 pays,
 - b. En rouge, les pays de l'ancien comecon, les pays à économie centralement planifiée qui vont être confrontés à une double transition : la transition vers la démocratie politique, d'une part ; la transition vers une économie de marché, d'autre part ;
 - c. En noir, la Tunisie.

Que nous révèle ce graphique ?

Il nous révèle les enseignements, les constats suivants :

- La période qui précède immédiatement T et qui lui succède immédiatement est une période de rupture de la croissance économique pour tous les groupes de pays ;
- Cette rupture est plus brutale pour les pays à économie centralement planifiée car la transition vers une économie de marché est plus coûteuse. Au cours de cette période centrale, la croissance devient même négative ;
- Dans la période qui suit T+3, il y a un surcroît de croissance par rapport à la période antérieure à T-2 : la démocratisation est accompagnée d'un gain de croissance de 0,5 point de PIB pour le groupe de l'ensemble des pays et de 1 point de croissance pour les pays anciennement « socialistes » ;
- A partir de T+3 / T+4, tous les groupes se redressent ;
- Même s'il est difficile de tirer des leçons de longue durée, La Tunisie apparaît comme l'exception :
 - a. en T+4, T+5 et T+6, son taux de croissance est, au mieux, 2 fois inférieur à celui de la période T-10 / T-3 ;
 - b. toujours en T+4, T+5 et T+6, son taux de croissance est inférieur à celui des deux autres groupes.

En un mot, la transition tunisienne semble plus coûteuse en termes de perte de croissance par rapport aux autres groupes.



2.1. DES PERTES DE REVENU (OU DE PIB) CONSIDÉRABLES

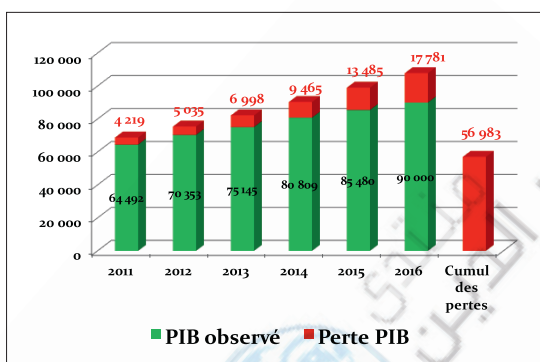
Il est difficile d'évaluer de manière rigoureuse les coûts d'une crise. Mais il faut bien le tenter ; tel est le métier parfois périlleux de l'économiste.

Les coûts économiques sont constitués par :

- des pertes de revenu ou de PIB,
- l'augmentation de la dette publique consolidée, celle-ci englobant la dette de l'Etat, celle des entreprises pu-

bliques, celle des caisses de sécurité sociale et celle des entités communales et régionales.

Les pertes de PIB estimées sont la différence entre les PIB projetés (sur la base du taux de croissance historique) et le PIB observé. Le cumul des pertes entre 2011 et 2016 avoisine les 57 milliards de dinars aux prix courants, soit environ 60 % du PIB annuel.

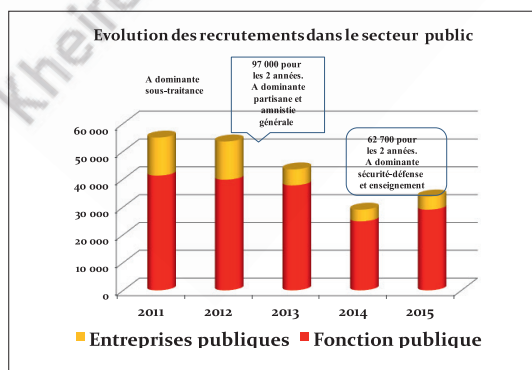


2.2. UNE DETTE PUBLIQUE EN ACCROISSEMENT INÉDIT

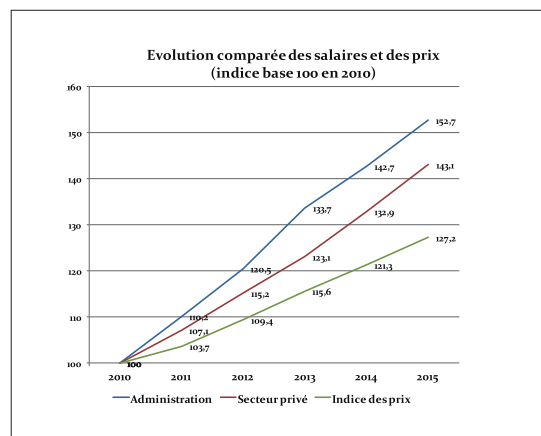
De 2011 à 2016, selon des motivations variées, le secteur public (administration et entreprises publiques) a servi de réceptacle à des revendications sociales et d'amortisseur :

- au cours de l'année 2011, il a été procédé à près de 55 mille recrutements, essentiellement les « travailleurs de la sous-traitance »,

- au cours des années 2012-2013, sous la troïka, il a été procédé à 97 mille recrutements à dominante partisane et amnistie générale,
- au cours des années 2014-2015, les recrutements se sont poursuivis à un moindre niveau (moins de 63 mille durant les deux années), à dominante sécurité-défense et enseignement-formation.



Parallèlement à cette augmentation inédite des recrutements, il y a eu une augmentation non moins inédite des salaires :





- L'indice base 100 en 2010 du salaire moyen dans la fonction publique a augmenté chaque année pour atteindre 152,7 en 2015,
- Le salaire moyen du secteur privé a connu une augmentation moindre : + 43,1 %,
- Tandis que l'indice de prix à la consommation familiale a augmenté de 27,2 % au cours de la même période.

En raison de ces augmentations d'effectifs et de salaires dans l'Administration ; en raison également du ralentissement prononcé de la croissance et des recettes fiscales, le service des salaires aux fonctionnaires :

- a absorbé une part de plus en plus importante des recettes fiscales : plus de 70 % en 2016, contre 53,5 % en 2010
- et a représenté une part croissante du PIB : 14,5 % en 2016, contre 10,8 % en 2010.

Des niveaux record !

L'augmentation du salaire réel (la différence entre le salaire

nominal et l'inflation) est réelle, mais elle doit être relativisée : elle n'a de sens qu'à même panier de consommation. Or, la période sous revue a été une période de détérioration sans précédent des services publics, obligeant les usagers à leur substituer des services privés, beaucoup plus onéreux.

A titre illustratif :

- dans le secteur de la santé, le nombre des assurés sociaux couverts par le régime public est tombé de 2,014 millions en 2010 à 1,766 million en 2016 (soit une baisse de 12,6 %), tandis que le nombre de ceux qui se sont orientés vers le régime privé est passé de 330 mille à 611 mille (soit une augmentation de 85 %) ;
- le nombre des élèves de l'enseignement primaire public a stagné entre 2010 et 2016, tandis que celui de l'enseignement primaire privé a été multiplié par 2,42 au cours de la même période ;
- le parc de bus publics en circulation a régressé de 11,2 % entre 2010 et 2014, tandis que celui des taxis individuels a augmenté de 28,5 % et celui des taxis collectifs de 70,5 %.

2.3. DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN GRANDE DIFFICULTE

Les entreprises publiques sont au bord de l'effondrement. Les pertes cumulées des entreprises publiques sont passées de 1 881 millions de dinars en 2010 à 5 445 millions de dinars en

2014. A fin 2016, ces pertes avoisineraient les 8 000 millions de dinars. Chaque année, elles perdent près d'un milliard de dinars, 1 % du PIB.

2.4. UN SYSTEME DE SECURITE SOCIAL EN ETAT D'INSOLVABILITE

Les caisses de sécurité sociale sont confrontées à des déficits structurels exponentiels. La CNRPS et la CNSS ont totalisé un déficit d'un montant de 3 100 millions de dinars depuis 2010. Elles ont épuisé la totalité de leurs réserves liquides au mois de juin 2016. Si les pensions de retraite continuent d'être servies, c'est grâce aux cotisations perçues par ces deux caisses au titre de l'assurance maladie. La CNAM est, en quelque sorte, la victime collatérale : elle ne perçoit qu'une fraction des cotisations qui lui sont dues ; celles qui restent une fois les pensions de retraite réglées par la CNRPS et la CNSS. En vérité, les cotisations perçues au titre des retraites ne couvrent aujourd'hui que 80 % des pensions du secteur public et 60 % des pensions du secteur privé.

En 2016, le déficit du régime de retraite atteint, selon les dernières estimations de juillet 2016, 546 millions de dinars pour la CNRPS et 994 millions de dinars pour la CNSS, soit plus de 1,5 % du PIBS. Sans réforme, les pertes des deux caisses au titre des retraites s'élèveront en cette année 2017 à 1 900 millions de dinars (soit 2 % du PIB) et, en 2020, à 3 000 millions de dinars, soit environ 3 % du PIB.

A partir de juin 2016, les trois caisses de sécurité sociale (CNRPS, CNSS et CNAM) ont épuisé la totalité de leurs réserves et ne fournissent plus leurs prestations à leurs assurés sociaux que grâce au concours de l'Etat.

Au total, le coût économique supporté par le pays entre 2010 et 2016 peut être ainsi résumé :

- une perte de PIB ou de revenu équivalant à 57 Milliards de dinars,
- une dette publique accrue de 32,5 Milliards de dinars,
- une dette des entreprises publiques accrue de 6 Milliards de dinars,
- et un déficit accru des caisses de sécurité sociale de 3,1 Milliards de dinars.

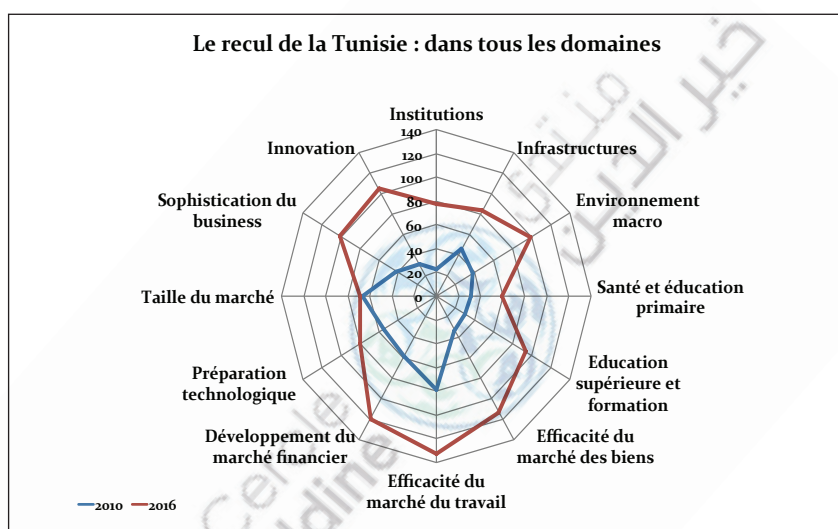


La Tunisie ne peut plus continuer ainsi. Il y a un besoin impérieux de se doter, en extrême urgence, d'une vision de moyen terme de l'ensemble de nos finances publiques, celles-ci comprenant le budget de l'Etat, les caisses de sécurité sociale, les entreprises publiques et les entités locales et régionales. Pour y parvenir, des réformes considérables devront être engagées et mises en œuvre en un laps de temps très court.

On a vu la perte du rang de la Tunisie dans les échanges mondiaux. Elle n'est que la partie apparente de l'iceberg. La partie immergée est, en réalité, la perte de sa compétitivité globale.

Probablement depuis 1979, lorsque le Forum de Davos a commencé à publier ses rapports annuels sur la compétitivité globale ; en tout cas depuis au moins 2002, aucun des pays du monde, sauf ceux en état de guerre, n'a connu une régression aussi grave que celle de la Tunisie. Entre 2010 et 2016, nous avons perdu 63 places, passant de la 32^e à la 95^e, c'est-à-dire du premier tiers au dernier tiers.

J'ai essayé de voir si pareil recul a existé en revenant à des périodes antérieures du classement mondial ; je n'en ai pas trouvé.



Je ne voudrais pas m'apesantir, si ce n'est pour dire que ce recul est général : il embrasse tous les socles qui font la compétitivité d'un pays, depuis l'éducation jusqu'à l'innovation,

en passant par les infrastructures de toute sorte, les institutions, tous les marchés. C'est dire que l'œuvre de redressement sera immense.

3. LA CRISE ACTUELLE : UNE CRISE SOCIALEMENT COÛTEUSE

La crise est économique ; elle est aussi sociale :

- Les créations d'emplois sont trois fois moindres par rapport au passé proche, limitées à un secteur public pléthorique (tandis que le secteur privé ne crée plus d'emploi),
- La jeunesse diplômée est vouée au désœuvrement:

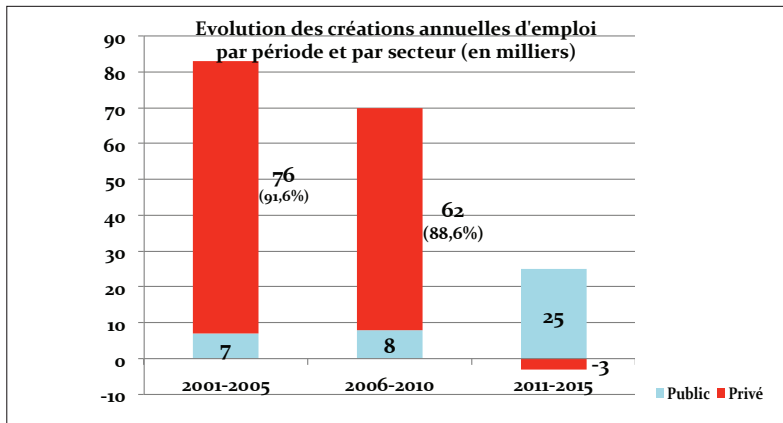
- la promotion sociale par le mérite, une page tournée,
- Les régions intérieures sont de plus en plus en marge : elles perdent des emplois,
- Les femmes sont les premières victimes.

Examinons rapidement chacun de ces points.

3.1. DES CRÉATIONS D'EMPLOIS EN FAIBLE NOMBRE

On a créé au cours des années 2000, une moyenne de 75 - 80 mille emplois chaque année. Autour de 90 % de ces emplois étaient créés dans le secteur privé ; depuis 2010, le nombre d'emplois créés a gravité autour de 25 mille, soit 3 fois moins.

Les informations récentes sur l'emploi indiquent qu'il a été créé 26 mille emplois par an, 25 mille dans secteur public, 1 à 2 mille dans le secteur privé, voire que le secteur privé a perdu 3 mille emplois chaque année.



Les défis sont considérables car il n'y a d'autre alternative que celle de la décompression des effectifs du sec-

teur public et une montée en régime du secteur privé (et solidaire)

3.2. UNE JEUNESSE DIPLÔMÉE LIVRÉE AU DÉSŒUVREMENT

La crise est sociale : le nombre de diplômés chômeurs approche les 237 mille en 2016, presque le double de celui de

2010 (139 mille), qui a pourtant été l'un des déclencheurs de la Révolution. Jeunesse trahie !

3.3. DES RÉGIONS INTÉRIEURES DE PLUS EN PLUS EN MARGE

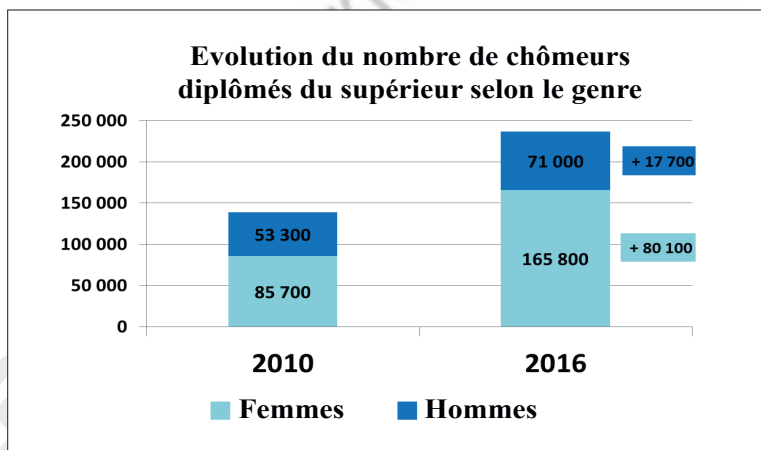
Plutôt que de se resserrer, les disparités régionales se sont dramatiquement élargies. Les entreprises implantées dans les régions en marge ont réduit leurs effectifs et certaines ont

fermé leurs portes. Les investissements et les projets publics ont, pour le moins, décéléré. Les mouvements de protestation sont l'expression de cet état de fait.

3.4. LES FEMMES, PREMIÈRES VICTIMES

En tête des victimes, se trouvent les jeunes femmes, qui composent plus des 2/3 du bataillon des diplômés chômeurs : le nombre d'entre elles qui sont au chômage a presque doublé

au cours des six dernières années, passant de moins de 86 mille à près de 166 mille !



4. LA CRISE ACTUELLE : UNE CRISE MORALE

Economique, sociale, la crise est aussi une crise morale. Jamais dans l'histoire de notre pays :

- La corruption ne s'est autant développée,
- Les règles de conduite n'ont été aussi bafouées, la mortalité routière aussi élevée,
- Les atteintes à l'environnement naturel et au patrimoine historique aussi graves.

Bien sombre est le tableau, dirions-nous ; une œuvre de redressement est-elle possible ?

Notre réponse est que l'œuvre de redressement est possible, mais qu'elle sera dure et longue. Et elle ne sera possible que s'il y a un NEW DEAL. Une nouvelle donne, qui rompe avec l'enlisement ; un nouveau compromis historique. C'est au plus profond des crises que germe l'imagination et que s'inventent les rêves et la volonté de les réaliser.





troisième partie

LES VOIES DE LA SORTIE





Notre pays est enfoncé dans une crise profonde et, comme on vient de le voir, le pire est devant nous parce que nous avons épuisé nos marges de manœuvre. Les thérapeutiques que nous avons utilisées pour amortir le choc commencent à faire ressentir leurs effets négatifs, dévastateurs. Devant nous, l'alternative suivante : la faillite de l'Etat et le risque (très sérieux) du chaos ; OU le sursaut national et une sortie négociée de la crise.

Les sorties de crise sont de deux types : des sorties socialement coûteuses et dures, réalisées dans la souffrance et l'aggravation des phénomènes d'exclusion et de marginalisation ; OU des sorties « par le haut », réalisées avec la participation des parties prenantes, conscientes des dangers qui guettent, volontaires pour relever les défis de la Nation et, en contrepartie, entendues pour faire prévaloir leurs intérêts stratégiques, leurs demandes sociales et leurs aspirations.

Si les sorties des « petites » crises sont possibles moyennant des politiques publiques et des réformes engagées et mises en œuvre par l'Etat éclairé, tel n'est pas le cas des très grandes crises. Nous nous trouvons devant une très grande crise ; l'action de l'Etat n'y suffit pas. Il faut une mobilisation générale.

Il nous faut, tout à la fois, engager vite les réformes des finances publiques pour éviter l'insolvabilité et engager la construction de l'avenir pour une sortie de la crise.

Cet ensemble d'exigences historiques renvoie à la nécessité d'un New Deal tunisien. New Deal réfère à une « nouvelle donne » ; il réfère à « accord » ou, plus précisément à un « compromis ». Le New Deal n'est pertinent que pour des situations où la crise économique est d'une gravité exceptionnelle, des moments où son dépassement ne peut pas intervenir par de simples mesures ou même de simples politiques économiques. Le New Deal signifie que la crise en question est d'une extrême gravité, que son traitement dépasse l'action des gouvernants pour poser l'intervention consciente, déterminée, engagée de la société, qui parvient à une intelligence des enjeux posés et décide des orientations et des concessions, voire des sacrifices, qui doivent être consentis pour sortir de la crise. La sortie de la crise est ainsi l'acte conscient de toute la société et de ses institutions représentatives.

Ce New Deal tunisien a, tout à la fois, des préalables ; des exigences en matière de finances publiques ; et il a un contenu plus large, un contenu sociétal : un compromis historique entre les acteurs, une prise en compte de leurs devoirs et de leurs droits réciproques, une vision de la société qu'ils veulent construire, en résumé un contrat social.

New Deal veut dire « Nouvelle donne », c'est-à-dire qu'on se place dans un univers nouveau, un mode d'opérer et de relations inédit ; New Deal veut dire « Nouveau compromis ». Le compromis nouveau est un nouveau contrat entre les acteurs car, tout au long de

leur histoire, le plus souvent sans le formuler explicitement, ils ont établi entre eux des contrats sociaux implicites.

Il renvoie à l'imaginaire commun des économistes et des spécialistes en sciences sociales qui marque la voie de sortie de la Grande crise de 1929, telle qu'elle a été initiée par Franklin Delano Roosevelt et qui a permis à l'Amérique de connaître, à partir de cette période, la plus forte croissance de son histoire et le processus de plus grand partage du revenu durant un demi-siècle.

La caractéristique du compromis nouveau – le Compromis historique – est qu'il devient explicite. Ses termes sont posés de manière claire : chacun des acteurs accepte d'accorder la primauté aux intérêts collectifs et de reporter à plus tard la réalisation de ses intérêts immédiats, à la condition qu'on s'entende que ses intérêts fondamentaux soient bien pris en compte et qu'il soit assuré que, dès aujourd'hui, on mette en place les dispositifs et les engagements pour qu'ils deviennent réalité dans un délai temporel raisonnable.

C'est un compromis qui permet aux acteurs principaux, Etat, patronat, salariat, de fonder de nouvelles relations de coopération, plutôt que d'opposition, tout en reconnaissant leurs intérêts fondamentaux spécifiques. La collectivité n'est plus l'objet d'une lutte corporatiste sans merci, à travers laquelle la dynamique est une dynamique régressive ; les corporations admettent des concessions, un compromis, à travers lequel l'intérêt premier est l'intérêt général, la collectivité ; elles entrent dans un processus à travers lequel elles établissent des relations de confiance et comprennent bien que le gain n'est pas immédiat, mais qu'il est différé. Que son obtention passe par la contribution de tous au progrès de la collectivité. Ce compromis historique est engagé à l'initiative, sous la houlette de l'Etat.

En relevant ensemble les défis, les acteurs ne font pas que « sortir de la crise ». Ils établissent entre eux de nouvelles relations de compréhension mutuelle, voire de solidarité ; ils construisent, ce faisant, une nouvelle société et de nouvelles valeurs humaines parce qu'ils accèdent à une intelligence supérieure qui est celle de transcender leurs intérêts immédiats propres et leur vision égocentrique.

Le New Deal a des préalables, il comporte des réformes de grande importance, il s'inscrit dans une vision de moyen/long terme et fixe un compromis sociétal, un « deal » entre les acteurs déterminants de la société.

C'est cet immense chantier que j'aborderai maintenant. Je dis bien « aborder », esquisser. Je ne prétends pas venir avec un programme « clés en mains ». Simplement engager un dialogue dont je suis convaincu de la nécessité historique.



1. LES PRÉALABLES

Quels sont les préalables ?

Les préalables sont au nombre de deux :

- Il s'agit de savoir que le pire peut être devant nous et qu'il nous faut à tout prix l'éviter ;
- Il s'agit de nous armer d'une vision, de nous fixer un horizon.

Nombre d'entre nous s'imaginent que la Tunisie est un pays de grande civilisation et que, par l'exemple d'une révolution

réussie qu'elle représente, et la place particulière qu'elle occupe à l'échelle régionale, elle sera toujours soutenue.

La Grèce ne souffre pas de la comparaison : elle est le berceau de la civilisation européenne et ne représente pas moins d'importance stratégique aux yeux des grandes puissances. Et pourtant, le sort qu'elle est train de subir est cauchemardesque en comparaison avec celui auquel est confrontée la Tunisie.

1.1. EVITER LE CHAOS

Malgré plusieurs plans d'aide de l'Union Européenne totalisant 417 milliards d'Euros, la vente de 45 îles et la privatisation du

port du Pirée et de 14 aéroports régionaux, voici comment se présente, comparativement la situation de l'un et de l'autre pays :

	CRÈCE	TUNISIE
Population	11 millions	11 millions
Effectif secteur public 2009-2015	2009 : 693 mille 2015 : 567 mille	2010 : 689 mille 2015 : 814 mille
Evolution masse salariale Administration 2009 - 2015	-31%	2010/2016 : + 93,4 %
Evolution masse salariale Administration 2009-2015 hors cotisations sécu sociale	-39 %	
Evolution salaire moyen net	-25,1 %	+55 % à px courants +23 % à px constants
Taux de croissance du PIB entre 2008 et 2015	-29,7%	+12,5 %
Taux de chômage moyen	27,2 %	15,4 %
Taux de chômage des moins de 25 ans	50,4 %	33,6 %
Evolution pensions retraites	15% pour pension inf. à 500 €/mois 44 % pour pension sup. à 3000 €/mois	Inchangée

Notre situation macro-financière est très tendue ; le spectre grec est à nos portes. Salaires des fonctionnaires, pensions des retraités, couverture maladie peuvent subir des coupes et des réductions considérables et le chômage augmenter encore bien plus si des politiques appropriées ne sont pas mises en œuvre et si des mesures énergiques ne sont prises dans le très court terme.

Mais il nous faut inscrire la gestion de court terme dans le cadre d'une vision d'avenir. Six ans après l'Indépendance, la Tunisie engageait les Perspectives Décennales 1962-1971 ; six ans après la Révolution, le temps n'est-il pas venu d'engager de nouvelles Perspectives Décennales ?



1.2. NOUS DOTER D'UNE VISION

En tout état de cause, il nous faut collectivement savoir :

- Où nous sommes,
- Où nous voulons aller et le cheminement que nous voulons emprunter.

Bien sûr, nos réalisations sont grandioses : une Révolution, la démocratie, la liberté. Mais l'ampleur de nos reculs n'est pas moindre :

- un Etat éprouvant les plus grandes difficultés à régler les salaires des fonctionnaires, à maintenir en vie les entreprises publiques, à régler les pensions des retraités et à préserver l'assurance-maladie,

- un endettement public inédit dans l'histoire de la Tunisie,
- une dépendance vis-à-vis du financement extérieur et des menaces à notre souveraineté sans précédent,
- la régression de la Tunisie dans le monde.

Il nous faut convenir :

- où il nous faut aller avec des objectifs et des sous-objectifs précis et chiffrés aux différents horizons
- comment nous devons y aller : le chemin que nous devons emprunter, les sacrifices qu'il nous faut consentir, les concessions qu'il nous faut convenir, les réformes qu'il nous faut engager.

2. LA REFONTE DE NOS FINANCES PUBLIQUES

Pour ce faire, il nous faut d'abord procéder à une refonte

de nos finances publiques, les restituer dans une vision stratégique et intégrée.

2.1. UNE VISION STRATÉGIQUE ET INTÉGRÉE DE NOS FINANCES PUBLIQUES

Ceci signifie :

- Intégrer le budget de l'année à venir dans une perspective de moyen et de long terme,
- Intégrer la sécurité sociale, les entreprises publiques et les entités locales et régionales dans la préparation et la présentation du budget de l'Etat au Parlement,
- Intégrer tous les actifs et tous les passifs de l'Etat dans l'analyse des finances publiques,
- Mettre en place les institutions et les mécanismes en

charge de l'analyse de l'état des finances publiques et de la présentation des alternatives à court, moyen et long termes de nature à préserver la souveraineté du pays, sa compétitivité et la promotion sociale pour tous.

Vision stratégique et intégrée de nos finances publiques ; parallèlement, concomitamment aux restructurations et aux réformes urgentes de la fonction publique, des entreprises publiques, du système de protection sociale et des entités locales et régionales.

2.2. LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION

L'Administration et sa réforme signifient :

- Réduire la facture salariale supportée par la Collectivité pour parvenir à un ratio masse salariale de l'Administration/PIB de 11-12 % à l'horizon 2020, c'est-à-dire un taux voisin, voire supérieur à celui que nous avons en 2010 (10,7 %) et descendre à 10 % en 2023 (contre une moyenne de 9,5 % dans les pays de l'OCDE),
- Améliorer la collecte des impôts et assurer une plus grande justice fiscale pour parvenir à un ratio Masse salariale/Revenues fiscales (hors contributions à la sécurité sociale) égal à 50-55 % en 2020 (un taux voisin de celui qui prévalait en 2010, à savoir 53 %) et descendre à 45 % en 2023.

Mais l'Administration est le cœur battant du processus de développement ; elle a besoin de grandes compétences. La réforme doit lui donner les moyens de :

- Retenir les grandes compétences en améliorant sensiblement les avantages attachés aux hautes fonctions,
- Faciliter la mobilité entre ministères et entre directions,
- Doter les ministères et les institutions publiques de compétences stratégiques de très haut niveau pour une durée et des missions déterminées en leur accordant un statut spécifique et des avantages particuliers,
- Renforcer les mécanismes de la redevabilité à tous les niveaux et de récompenser le mérite.

L'un et l'autre de ces objectifs ne sauraient être atteints sans une réduction rapide des effectifs pléthoriques de l'Administration.

2.3. LA RESTRUCTURATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Un plan de restructuration pour chacune d'entre elles s'impose aujourd'hui, comportant un diagnostic, un plan de redressement à court/moyen terme et celui-ci :

- le soutien requis de l'Etat,
- le contrat de performance et
- le contrat programme de l'entreprise.

Elles ont besoin d'une nouvelle gouvernance, de règles de gestion moins rigides, notamment un contrôle des transactions et des recrutements a posteriori et non a priori, la possibilité de recruter et de rémunérer les compétences de très haut niveau selon les règles du marché. Elles doivent être

encouragées, au terme de leur assainissement, à trouver des partenaires stratégiques.

L'Etat doit, pour sa part, revoir sa surface et sa participation dans les différentes entreprises publiques : il doit envisager son redéploiement stratégique, une revue en profondeur du « secteur public »

Il doit être mis un terme à l'interdiction du recours à la sous-traitance, étant entendu que ce secteur doit être régulé et se conformer au respect du code du travail et aux droits des travailleurs.

2.4. LA RÉFORME DES CAISSES DE SÉCURITÉ SOCIALE

Toutes les hypothèses de réforme ont été testées, tous les scénarios envisagés. Le dialogue social doit être engagé avec les partenaires sociaux sous la houlette de l'Etat pour la mise en œuvre immédiate des réformes urgentes et pour envisager

l'avenir de la protection sociale dans notre pays. Une revue complète, approfondie et stratégique de l'ensemble du système de protection sociale en vue de le rendre efficace, juste et soutenable, s'impose.

3. LE COMPROMIS HISTORIQUE

La problématique qui se pose consiste à faire face à deux types d'exigences, intimement liées, deux grands impératifs qui doivent être pris, simultanément, à bras-le-corps : efficacité vs justice. C'est un compromis qui permet aux acteurs principaux,

Etat, patronat, salariat, de fonder de nouvelles relations de coopération, plutôt que d'opposition, tout en tenant compte de leurs intérêts fondamentaux spécifiques.

3.1. LES TERMES DU COMPROMIS GLOBAL

Compte tenu de la situation financière, économique, sociale, régionale et environnementale extrêmement risquée à laquelle la Tunisie est aujourd'hui confrontée, le New Deal aurait deux versants indissociables :

- Productivité, efficience, compétitivité, Souveraineté nationale versus
- Solidarité, inclusion, prospérité partagée, Vivre ensemble dans la convivialité.

L'expérience de la crise des années 1980 nous enseigne que la sortie a reposé sur un extraordinaire sursaut, un extraordinaire bond de productivité, d'efficience et de compétitivité globale. Telle est la clé ; nous n'en avons pas d'autre, surtout

dans le cadre de la rareté des ressources en capital physique dans laquelle nous nous trouvons.

Nous avons un autre impératif lié à notre condition actuelle : la nécessaire défense de notre souveraineté nationale.

Tel est le premier versant, sans la couverture duquel rien n'est envisageable.

L'autre versant, sans lequel les parties prenantes n'accepteront pas de concessions, encore moins des sacrifices, est, pour faire vite, la mise en place d'un modèle social inclusif, tendu vers une prospérité partagée et un vivre ensemble convivial. Le premier versant a deux composantes économiques et politiques.



3.2. PRODUCTIVITÉ, EFFICIENCE, COMPÉTITIVITÉ GLOBALE

La composante économique est productivité, efficacité, compétitivité globale. Elle se décline en :

- Engagement d'un dialogue pour de nouvelles relations sociales fondées sur la coopération et l'efficacité, ce qui exige une refonte complète et une modernisation du système de formation – recyclage et la mise en place d'une indemnité pour perte d'emploi ;
- Mise en place un système d'évaluation permanente de notre compétitivité globale dans tous les domaines et l'établissement d'un plan pour son amélioration avec tous les acteurs concernés,
- Promulgation d'une législation de protection des sites de production d'intérêt stratégique national, à travers laquelle la communauté nationale n'autorise plus que des individus fassent prévaloir leurs revendications en portant gravement atteinte au patrimoine stratégique national, dont dépend le revenu de la nation,
- Etablissement d'un pacte et des contrats entre les professionnels des services publics, l'Etat et la société civile pour l'amélioration de la qualité des services publics fondamentaux.

3.3. LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

La composante financière et politique de ce premier versant est la souveraineté nationale. Elle comporte un plan de désendettement public et extérieur, d'une part, l'inter-

diction pour les partis politiques de recevoir des financements étrangers, et l'encadrement rapproché du financement des associations.

3.4. UN MODÈLE SOCIAL SOLIDAIRE ET INCLUSIF

Le deuxième versant est le modèle social au sens large. Il englobe trois composantes : la protection sociale de tous, face à tous les risques de la vie ; l'inclusion des régions de faible développement ; le vivre ensemble.

Le système de protection sociale solidaire et inclusif à construire (ou à compléter et restructurer) comporte :

- Une couverture maladie universelle (pour tous ceux qui en ont besoin, pour toutes les régions, pour toutes les maladies),
- Une pension de retraite décente pour tous,
- Un revenu décent en cas de perte d'emploi et une formation de qualité,
- Des crèches et des jardins d'enfants accessibles à tous,
- Une prise en charge de toutes les personnes porteuses de handicap.

Il exigera des ressources, nous les avons évaluées. En une dizaine d'années, voire moins, il peut devenir réalité. A condition qu'on l'affiche comme objectif national, objet d'un suivi sociétal permanent ; à condition qu'on procède à un redéploiement de nos finances publiques et à une lutte contre les gaspillages et, bien sûr, qu'on renoue avec la croissance.

3.5. LE PLAN « AMBITIONS RÉGIONS »

La deuxième composante du modèle social est le développement de toutes nos régions.

Le Plan de Développement 2016-2020 comporte un ensemble cohérent de projets d'infrastructure routière, ferroviaire, portuaire et aéroportuaire et de zones logistiques permettant de décloisonner les régions. Il s'agit maintenant de l'adopter et de le réaliser. Il faut maintenant aussi engager l'élaboration d'un Schéma National d'Aménagement du Territoire pour en intensifier les effets de diffusion.

Les régions doivent devenir attractives pour les investisseurs, ce qui exige la mise en place :

- De pôles technologiques, centres technologiques, zones logistiques,
- D'1 ou 2 grands projets structurants par gouvernorat,
- D'un centre de vie moderne convivial pour les cadres et les investisseurs dans chaque gouvernorat,
- D'une banque des régions représentée dans chaque gouvernorat, dotée des ressources humaines pour aider les jeunes promoteurs et les accompagner dans leur projet.

Les équipements sociaux doivent être mis à niveau dans tous les gouvernorats.

3.6. VIVRE ENSEMBLE

La troisième composante du modèle social est le VIVRE ENSEMBLE, qui signifie la civilisation des comportements avec l'appui, l'intervention déterminante de l'Etat, comme cela a été le cas partout dans le monde, car il n'existe pas de société civilisée sans un Etat ayant de la détermination et des capacités.

Le VIVRE ENSEMBLE comporte un grand nombre de domaines. Trois d'entre eux sont d'une importance particulière: la lutte contre la corruption des fonctionnaires et la lutte contre la corruption politique; le respect du code de la route; l'hygiène, la propreté et la protection de l'environnement et du patrimoine naturel et culturel.

Des brigades assermentées banalisées pour combattre les pots-de-vin des agents publics doivent être mises sur pied; les dirigeants politiques et leur famille doivent faire l'objet d'un contrôle régulier et strict de leur patrimoine; leur état de richesse doit être affiché. Un contrôle strict des mouvements de fonds des partis politiques et des associations doit être établi. Le financement des partis politiques doit être règlementé de manière à limiter drastiquement les finance-

ments privés; ce sont les financements publics qui doivent s'y substituer et atteindre des niveaux dignes d'une vie politique riche.

A l'instar des pays où le taux de mortalité routière est devenu faible, des centaines de caméras de surveillance doivent être installées immédiatement dans les autoroutes, les routes et aux feux rouges des grandes agglomérations. Des sanctions fortement dissuasives doivent entrer en vigueur, en cas de non-respect de la limitation de vitesse, des feux rouges, du port de la ceinture de sécurité, du port du casque, de l'interdiction de l'usage du téléphone portable,...

Un Pacte environnemental et des contrats entre les municipalités, l'Etat et la société civile pour assurer l'hygiène publique et la propreté dans toutes les villes, doit être établi. Et une action concertée entre les associations de défense de l'environnement, les institutions publiques en charge de la protection du patrimoine naturel et culturel et les autorités locales et régionales pour mettre un terme aux dégradations et restaurer le patrimoine naturel et culturel.



CONCLUSION

J'ai pleinement conscience que le tableau présenté est sombre et que les alternatives sont difficilement réalisables.

J'ai beau revoir le tableau, chercher à tempérer mon propos, la réalité me semble bien celle qui vient d'être décrite.

Quant à l'alternative, les voies de la sortie, elle est, sans aucun doute, difficile, très difficile. Mais avons-nous une autre voie ? Ma conviction profonde est que notre pays recèle d'immenses ri-

chesses humaines et que le peuple tunisien est doué de raison et de sagesse. Il saura, j'en suis sûr, trouver le chemin qui lui permettra de retrouver la voie de la prospérité, qui ne peut être fondée que sur le labeur.

Dans sa lettre à son frère, du fond de sa prison, le 19 décembre 1929, Antonio Gramsci lui écrivait : « Je suis pessimiste par l'intelligence, mais optimiste par la volonté ». Je crois que tel est, aujourd'hui, notre sort commun.



Leaders



NOTE

[The main body of the page contains a large watermark and a series of horizontal lines. The watermark includes the text 'Cercle Kheireddine' and 'خير الدين منقذى' along with a circular logo. The word 'Leaders' is also visible in a large, diagonal font across the lower portion of the page.]



NOTE

[The main body of the page contains a large watermark and a grid of horizontal lines. The watermark includes the text 'Cercle Kheireddine' and 'خير الدين منقذى' along with a circular logo. A large diagonal watermark 'Leaders' is also present across the page.]



Leaders

Cercle
Kheireddine



خير الدين
منتدى